

Le magazine du **don**ateur

Août 2021 / Trimestriel / Valeur : 1€ / Offert

N°119

LA BONNE QUESTION

Les droits d'un chien guide !

P.12

P.3

DE VOUS À NOUS



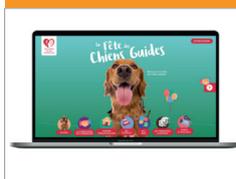
P.4

EN MARCHÉ VERS L'AUTONOMIE



P.14

L'ACTUALITÉ



P.18

LES BÉNÉVOLES EN ACTION



CHIENS GUIDES D'AVEUGLES



CENTRES PAUL CORTEVILLE

ÉDITORIAL



**Chères
donatrices,
chers
donateurs,**

L'édition du mois d'août de votre magazine du donateur marque traditionnellement la fin de l'été et le commencement d'une nouvelle année scolaire. Dans nos écoles aussi, de jeunes élèves débutent ou approfondissent leur formation de chiens guides. L'ambition que nous avons pour chaque élève chien guide est qu'ils parviennent à devenir les yeux d'une personne non ou malvoyante pour leur rendre toute l'autonomie dans les déplacements chère à chacun d'entre nous.

Les épreuves que nous traversons ne doivent pas nous empêcher de garder un regard positif sur l'avenir. Néanmoins, nous devons encore nous adapter et cette année nous ne serons, une fois encore, pas en mesure de vous accueillir physiquement au sein de nos centres d'éducation pour notre traditionnelle Journée Portes Ouvertes du mois de septembre. Un dispositif digital sera quant à lui maintenu et détaillé dans ce numéro.

Mais grâce à vous et aux forces vives de notre Association, nos activités au service des personnes déficientes visuelles se poursuivent et là est l'essentiel ! Je suis ainsi fier de vous présenter 7 nouvelles remises de chiens guides et 4 remises de cannes électroniques. J'espère que vous apprécierez la lecture des témoignages de leurs bénéficiaires.

De tout cœur, je vous remercie de poursuivre votre engagement et votre mobilisation à nos côtés.

Daniel Hertault

Président des Centres Paul Corteville

Sommaire

P.03 **DE VOUS À NOUS**

P.04 **EN MARCHÉ VERS L'AUTONOMIE**

P.10 **L'ACTUALITÉ**

- Retour sur l'année 2020 en quelques chiffres !
- Calendrier 2022
- La fête des chiens guides
- Nos joies / Nos peines

P.12 **LA BONNE QUESTION**

- Les droits d'un chien guide !

P.15 **LES BÉNÉVOLES EN ACTION**

- Ils sont de retour !

**ASSOCIATION CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
CENTRES PAUL CORTEVILLE**

ÉCOLE NORD DE FRANCE

295, rue de Lille - BP 60088 - 59435 RONCQ Cedex
Tél. : 03 20 68 59 62 - Fax : 03 20 68 59 63

ÉCOLE DE NORMANDIE

Ferme du Pin - 27310 HONGUEMARE-GUENOUVILLE
Tél. : 02 32 20 74 00

Mail : corteville@chien-guide.org

Site web : www.chien-guide.org



LES CHIENS
GUIDES
D'AVEUGLES
Fédération Française des Associations
de Chiens guides d'aveugles

RETROUVEZ-NOUS SUR :



Directeur de la publication : Daniel HERTAULT

Comité de rédaction : Charlotte DESMARECAUX / Denis TOUQUET / Raphaël LORIDAN / Véronique VAN-GANSBEKE / Peggy GILBART / Jean-Marie VARGAS / Dominique BOUTEILLER

Création graphique : Agence LINÉAL - 03 20 41 40 76

Impression : Léonce-DEPREZ - 130, rue du Houchin - Zone Industrielle de Ruitz - 62620 RUITZ
Tél : 03 21 52 96 20

Crédits Photos : Association Chiens Guides d'Aveugles Centres Paul Corteville

ISSN : 2107 - 4968

La reproduction totale ou partielle d'un article ou d'une photo est soumise à l'accord préalable de la rédaction. **En couverture :** Samba



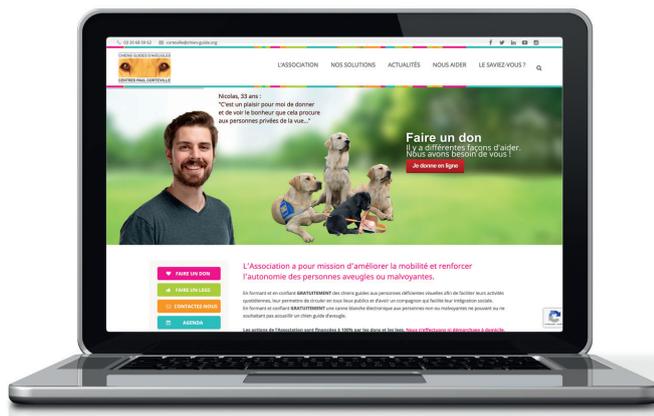
“ Je souhaiterai recevoir moins de courriers et faciliter les échanges par mail, comment faire ? ”

Maxime H.

C'est une très belle démarche que nous respectons bien évidemment ! Nous avons accentué notre contenu digital pour apporter un maximum d'informations à notre communauté en ligne.

Si vous souhaitez réduire ou arrêter l'envoi de courriers, il vous suffit de nous téléphoner au **03 20 68 59 62** ou de nous avertir par mail sur **corteville@chien-guide.org**

Afin de continuer à recevoir un maximum d'informations par mail, vous pouvez vous inscrire à notre Newsletter. L'inscription se fait directement sur votre bulletin de soutien soutien, sur notre site web **www.chien-guide.org** ou directement via le QR code ici présent. Par ailleurs, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux pour avoir des nouvelles en temps réel des futurs chiens guides ou de nos actualités.



PLUS D'INFORMATIONS

COMMENT FLASHER LE QR CODE ?

- 1 - Ouvrir l'appareil photo de votre téléphone mobile.
- 2 - Faire la mise au point sur le QR Code.
- 3 - Appuyer sur la notification qui s'affiche avec l'information pour ouvrir la page internet



Un questionnaire pour mieux vous satisfaire !

Parce-que ce magazine du donateur est écrit pour vous, nous souhaitons recueillir vos avis et suggestions sur son contenu. Nous souhaitons aussi mieux vous connaître !

Pour ce faire, nous avons joint un questionnaire à ce nouveau numéro. Nous vous remercions par avance de bien vouloir le remplir et nous le retourner à l'aide de l'enveloppe pré-affranchie.

Nous tiendrons compte de vos remarques pour améliorer le contenu de votre magazine !

NON

AU DÉMARCHAGE À DOMICILE AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Ne vous laissez pas abuser !

C'est parfois à l'occasion de la remise d'un chien guide près de chez vous ou d'une manifestation en faveur de l'Association annoncée par les médias, que les démarcheurs à domicile se manifestent et vous sollicitent. Ils ne sont pas mandatés par notre Association ni par aucune autre, membre de la Fédération Française des Associations des Chiens guides d'aveugles. **Notre Association sollicite le public principalement par courrier et par l'intermédiaire de son magazine d'information.** Aujourd'hui, nous dénonçons des pratiques déloyales qui manquent de transparence et qui n'aident pas la cause du chien guide d'aveugle.

Soyez nos ambassadeurs. N'hésitez pas à diffuser ce message...

NOUS VOUS RAPPELONS QUE NOUS N'EFFECTUONS AUCUN DÉMARCHAGE À DOMICILE NI PAR TÉLÉPHONE !

On nous signale régulièrement que des personnes malveillantes utilisent notre image pour vous démarcher. Qu'ils se présentent en notre nom ou pour le compte d'une autre structure, soyez vigilants et ne vous laissez pas abuser.

N'hésitez pas à diffuser ce message autour de vous !

« Je suis comblée... »



Osis

Femelle labrador noire

1^{er} chien guide remis à Vanessa SKOWRON-SIX LEZENNES (59)

Éleveur : CESECAH – LEZOUX (63)

Famille d'accueil : 3^e chien accueilli par M. et M^{me} DHELLIN

Famille d'accueil relais : Joëlle AGACHE

Monitrice : Johanne BARRIER

Instructeur de locomotion : Thomas JEAN

Éducateur : Jérôme DEMANGEOT

Osis est venue m'apporter énormément de bonheur dans mon quotidien. Je suis de nouveau libre et indépendante grâce à son arrivée dans ma vie.

Maman de 3 enfants, j'ai retrouvé cette sensation de bonheur de pouvoir récupérer mes enfants à l'école sans encombre sur le trajet. Nos balades sont agréables et plus uniquement fixées sur les obstacles que je pouvais rencontrer. Osis me guide de manière très fluide, elle me correspond parfaitement.

J'ai eu la chance de rencontrer la famille d'accueil d'Osis qui m'en a appris un peu plus sur la chienne qu'elle était et qu'elle est. Et nous sommes bien d'accord, c'est une chienne incroyable, douce et câline. Toute la famille l'adore, c'est un peu notre mascotte ! Au travail ou à la maison, Osis est exemplaire. J'ai trouvé une perle rare.

Je remercie très sincèrement sa famille d'accueil que j'apprécie énormément et toutes les personnes qui ont contribué à sa remise à mes côtés. Je suis comblée !

Vanessa SKOWRON-SIXT

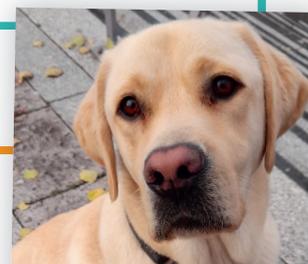


« Je suis ravi de l'avoir accueilli... »



Olaf m'apporte énormément d'autonomie dans mes déplacements ! Je suis ravi de l'avoir accueilli au sein de mon foyer où il a très vite su trouver sa place. La remise s'est très bien déroulée, et je remercie l'Association ainsi que l'ensemble des personnes qui contribuent à ces belles remises.

Pascal MIRIBEL



Olaf

Mâle labrador sable

4^e chien guide remis à Pascal MIRIBEL MONTELMAR (26)

Éleveur : CESECAH – LEZOUX (63)

Famille d'accueil : 1^{er} chien guide accueilli par M. et M^{me} MORISSARD

Famille d'accueil weekend : M. et M^{me} LE LANN

Moniteur : Gauthier POTTEL

Éducatrice : Maëva PEYROT

« Je ressens cette envie qu'il a de vouloir me faire plaisir... »

La crise de la COVID-19 a complètement chamboulé mon quotidien. Peu avant le premier confinement, j'ai perdu tragiquement ma précédente chienne guide, Elea. Une demande de renouvellement a été mise en place, mais voilà qu'une pandémie mondiale a ralenti les choses. Je suis donc resté 1 an et demi sans chien guide et mon quotidien a changé. J'ai ressenti une grande perte d'autonomie dans mes déplacements ! Je vous assure, Pilote était très attendu ! Quand j'ai reçu l'appel de Juliette me signifiant qu'elle avait trouvé ma perle rare, j'étais soulagé !

Pilote est mon quatrième chien guide mais avec lui c'est différent. Cela doit être dû au fait que je l'attendais patiemment. Nous sommes très proches l'un de l'autre, nous nous comprenons. Il sait me rassurer et il en va de même pour moi. Je ressens cette envie qu'il a de vouloir me faire plaisir au quotidien. C'est un chien guide d'exception, il est à l'écoute et très présent pour moi.



Nous passons un temps fou à jouer ensemble et lors des déplacements, Pilote est très scolaire, c'est un guide hors pair. Il m'apporte une sécurité incroyable ! On se complète plutôt bien pour 5 mois de vie commune.

Je trouve que nous formons un bon binôme. L'Association a su me dénicher un merveilleux compagnon. Merci !

Guy BRUGUET



Pilote

Mâle golden retriever sable

4^e chien guide remis à Guy BRUGUET – LENS (62)

Éleveur :
CESECAH – LEZOUX (63)

Famille d'accueil :
1^{er} chien guide accueilli par Lara DESRUMONT

Famille d'accueil weekend :
M. et M^{me} LEBRUN

Suivi en famille d'accueil :
Hubert WATHIER

Éducatrices :
Sarah WATHIER
et Juliette CORROYEZ



Octet

Mâle labrador sable

1^{er} chien guide remis à Damien DUSART SOMAIN (59)

Éleveur :
CESECAH – LEZOUX (63)

Famille d'accueil :
1^{er} chien guide accueilli par M. et M^{me} CAVROIS

Famille d'accueil weekend :
Jean DUTHOIT

Monitrice :
Anaïs CATTEAU

Instructrice de locomotion :
Dorothee GRUET

Éducateur :
Jérôme DEMANGEOT

« Octet me correspond sur tous les points... »

Octet, c'est la joie et la bonne humeur incarnées ! En plus de m'apporter de l'autonomie au quotidien, Octet facilite les échanges que j'ai avec les passants. Octet me permet de retrouver une autonomie que j'avais perdue, je sors davantage.

Pour le moment, Octet me correspond sur tous les points : son caractère, sa façon d'être, son allure de marche, etc. Bon, comme nous tous, il a son petit caractère bien à lui et dès lors qu'il n'a pas la motivation, il sait le faire ressentir !

Je remercie l'Association pour l'accompagnement.

Damien DUSART



« Son arrivée m'a permis de retravailler sur l'acceptation de mon handicap visuel... »



Open n'est pas un chien de travail, c'est avant tout ma partenaire de vie ! Je la considère plutôt comme une copine qui me rend un service en m'accompagnant lors de mes trajets. Et c'est la relation que je souhaitais avoir avec mon chien guide.

Open est une chienne au grand cœur et pleine de joie. Elle nous met en relation avec les gens grâce à sa joie de vivre et son envie de recevoir de l'attention. C'est agréable de se dire que les gens aiment ma chienne !

Maëva et Marion ont réussi à cerner le chien qui me correspondait parfaitement et en effet, c'est bien Open. Son arrivée m'a permis de retravailler sur l'acceptation de mon handicap visuel et rien que pour ça, je la remercie et je vous remercie énormément.

Béatrice RAY



Open

Femelle labrador sable
1^{er} chien guide remis
à Béatrice RAY – LILLE (59)

Éleveur :
CESECAH – LEZOUX (63)

Famille d'accueil :
2^e chien guide accueilli
par Roselyne LEBLOND

Famille d'accueil weekend :
M. et M^{me} FOSSART

Familles d'accueil relais :
M. et M^{me} CROWIN
et Roselyne DEBLONDE

Instructrice de locomotion :
Marion CAPPELLE

Éducatrice :
Maëva PEYROT



Oural

Mâle labrador sable
1^{er} chien guide remis
à Martial WENTZ – LILLE (59)

Éleveur :
CESECAH – LEZOUX (63)

Famille d'accueil :
2^e chien accueilli par
M. et M^{me} SCHOUTTETEN

Famille d'accueil weekend :
M. et M^{me} MONTERO

Famille d'accueil relais :
M. et M^{me} HERBÉ

Suivi en famille d'accueil :
Gaëtan TURECK

Moniteur :
Guillaume FOURRIER

Instructrice de locomotion :
Marion CAPPELLE

Éducatrice :
Juliette CORROYEZ

« Je me sens libre... »

Depuis l'arrivée d'Oural dans ma vie, je me sens libre ! En effet, grâce à lui, je ne dois plus attendre l'aide d'une tierce personne pour sortir. Encore ce matin, je suis allé seul à la boulangerie. C'est un changement de vie radical ! Avant, je n'osais pas m'aventurer seul, mais maintenant, c'est derrière moi.

Si j'avais eu conscience du bénéfice et de l'amour qu'apporte un chien guide, je me serais lancé dans cette belle aventure bien avant.

D'ailleurs, je pensais que le chien guide était seulement remis aux personnes aveugles. Étant malvoyant, je ne pensais pas pouvoir en bénéficier et c'est en lisant un article dans le journal que je me suis rendu compte qu'il était tout à fait possible de faire une demande. Et me voilà désormais accompagné de mon bel Oural !

Martial WENTZ



« Il m'apporte un réel lien social... »



Potter est mon 5^e chien guide mais mon 1^{er} golden ! J'aime son côté expressif et fougueux lors des séances de jeux. Mes enfants en sont fans comme tout le monde d'ailleurs. Très souvent, on m'arrête dans la rue pour me dire à quel point il est beau ; c'est très agréable et gratifiant je trouve. Il m'apporte un réel lien social !

Il a tous les critères que je recherchais pour un chien guide. Il est unique et très attachant. Nous formons une belle équipe. Je suis fière que Potter soit devenu mon guide !

Céline DOS SANTOS



Potter

Mâle golden retriever sable

5^e chien guide remis à Céline DOS-SANTOS PETIT-QUEVILLY (76)

Éleveur :

CESECAH – LEZOUX (63)

Famille d'accueil :

1^{er} chien guide accueilli par la famille GOEMAENE

Famille d'accueil weekend :

Severine DECROO

Famille d'accueil relais :

Blandine CLAEYMAN

Moniteur :

Vincent DEPERNE

Instructrice de locomotion :

Clémence REMY

Éducateur :

Gaëtan TURECK



M^{me} Anne CHOTIN – Arras (62)

Formation assurée par Anthony BARNABÉ, instructeur de locomotion

« Les vibrations évitent de toucher les obstacles... »



Avec la mise en retraite de Hoops, mon chien guide et un changement de contexte de vie familiale, j'ai souhaité partir sur une demande de canne blanche électronique pour m'aider lors des déplacements. Clémence est venue vérifier si la maîtrise de la canne blanche traditionnelle était opérationnelle pour me remettre la canne électronique. Elle m'a informé des options et codes de vibrations qui sont différents selon la distance ou l'obstacle. Pendant la formation, ma concentration était optimale entre la vibration, la sécurité des traversées de carrefours etc... Les vibrations m'évitent d'aller à l'encontre des obstacles et améliore ma sécurité. Grâce à cela, j'ai repris une vitesse de marche normale.

Une petite anecdote remplie d'humour lors de la remise : un surnom était donnée à ma canne électronique : ma CB2.0 »

Merci à l'Association qui nous offre plusieurs solutions techniques de déplacements adaptées à chaque personne ! Je remercie Clémence pour son professionnalisme, son écoute et son art de mettre en confiance, sans oublier son sourire dynamique !

M^{me} Véronique VAN GANSBEKE - BOUSBECQUE (59)
Formation assurée par Clémence REMY,
instructrice de locomotion

« Grâce à vous j'ai retrouvé une autonomie de déplacement... »



La remise de ma canne blanche électronique m'a apporté énormément de confiance en moi !

En ville, la traversée de certains carrefours était très compliquée et je perdais espoir. Clémence a réussi à tirer le meilleur de moi-même et m'a beaucoup rassuré.

J'ai de nouveau retrouvé une certaine liberté dans mes déplacements. Je ne vais plus à l'encontre des obstacles et c'est un réel bénéfice de la canne électronique.

Je suis ravi de l'accompagnement réalisé par l'Association, Clémence a été très efficace dans sa manière de fonctionner à mes côtés. Elle m'a apporté les bonnes explications au bon moment !

Merci à tous, grâce à vous, j'ai retrouvé une autonomie de déplacement !

M. Didier RIVARD - ST VINCENT DU BOULAY (27)
Formation assurée par Clémence REMY,
instructrice de locomotion



M. Abdel MOUDAWI- ST-LÔ (50)
Formation assurée par Clémence REMY, instructrice de locomotion



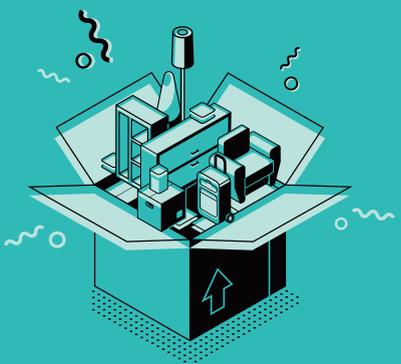
Vous déménagez ? On vous suit !

Signalez-nous votre CHANGEMENT D'ADRESSE afin que nous puissions continuer à vous envoyer de nos nouvelles.



DÉCOUPEZ ET REMPLISSEZ CE BULLETIN.

Envoyez le nous grâce à l'enveloppe préaffranchie jointe à ce magazine.



Nom : _____ Prénom : _____

Ancienne adresse postale :
N°/Rue : _____
Complément : _____
Code Postal : [] [] [] [] [] Ville : _____

Nouvelle adresse postale :
N°/Rue : _____
Complément : _____
Code Postal : [] [] [] [] [] Ville : _____



Retour sur l'année 2020 en quelques chiffres !

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le **jeudi 24 juin 2021**. À cette occasion, nous avons tiré un bilan de l'année 2020. Voici quelques données chiffrées sur l'activité de l'Association.

En 2020, 53 personnes déficientes visuelles ont été servies par les Centres Paul Corteville (34 par un chien guide, 15 par une canne blanche électronique et 4 par un MINITACT).

Parmi ces remises :

- 25 chiens ont été remis par les équipes de Roncq
 - 9 chiens ont été remis par les équipes de Normandie
- 70,6 % étaient des premières demandes et 29,4 % des renouvellements.
- 15 personnes déficientes visuelles ont reçu une canne blanche électronique (10 remises à Roncq et 5 remises en Normandie). Par ailleurs 4 personnes ont pu bénéficier de la remise d'un MINITACT en Normandie.

De plus, au cours de l'année, 44 chiots sont entrés en famille d'accueil et 46 les ont quittés pour entrer en éducation.

42 personnes non ou mal voyantes ont été accueillies en stage au sein de nos écoles sur l'année :

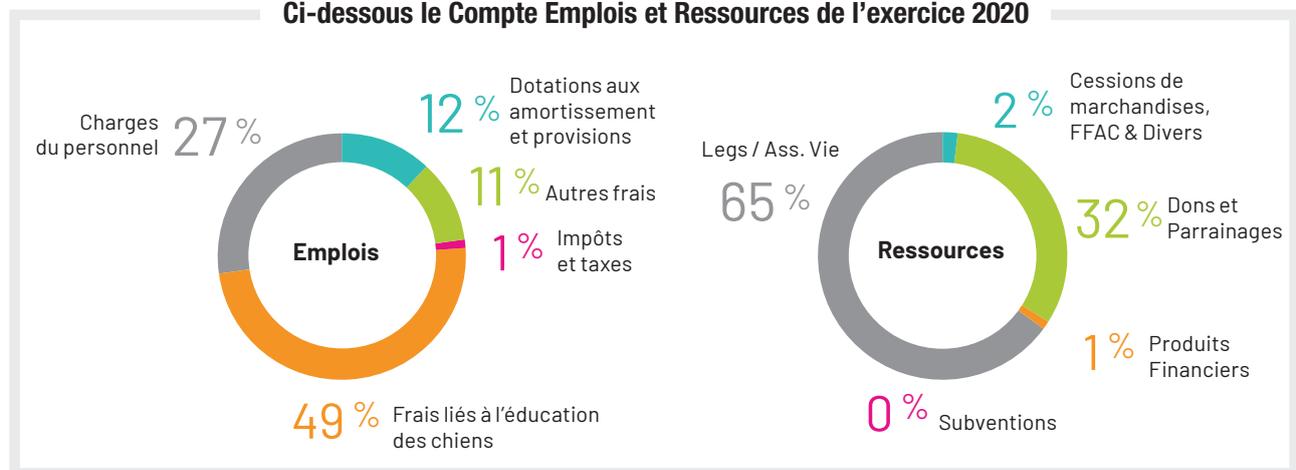
À Roncq :

- 24 personnes accueillies pour un stage autour du chien guide dans le cadre d'une première demande
- 8 personnes autour de la CBE (stage d'essai ou de remise)

À Honguemare-Guenouvillle :

- 6 personnes accueillies autour du chien guide dans le cadre d'une première demande
- 4 autour de la CBE (stage d'essai ou de remise).

Ci-dessous le Compte Emplois et Ressources de l'exercice 2020

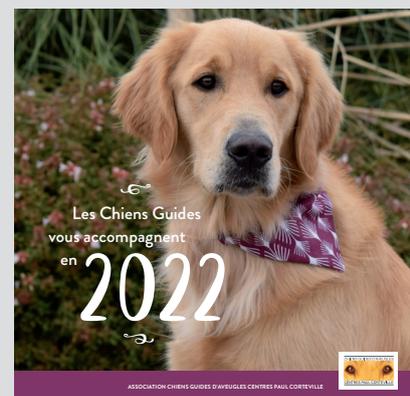


Calendrier 2022

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il est désormais possible de commander le Calendrier 2022 des associations de chiens guides d'aveugles fédérées !

Notre calendrier est au prix de 10€. Vous pouvez vous le procurer en le commandant à l'aide de son bon de commande que vous trouverez dans le courrier joint à votre magazine. Dès réception du règlement, nous vous enverrons le calendrier par voie postale*.

À vos commandes !



*Nous réceptionnons les calendriers au mois de Septembre, un léger retard pourra donc avoir lieu sur l'envoi des premières commandes.

La fête des chiens guides

Cette année encore, par principe de précaution, nous avons décidé de ne pas maintenir notre journée portes ouvertes dans sa forme habituelle. C'est-à-dire que nous ne pourrions, une fois de plus, pas vous accueillir physiquement au sein de nos centres d'éducation de Roncq et Honguemare-Guenouville.



En revanche, la Fête des Chiens Guides aura bien lieu virtuellement.

Du 13 septembre au 2 octobre 2021
sur www.cestwouf.fr

Soyez donc les bienvenus lors de cette prochaine édition ! Nous nous réjouissons à l'idée de pouvoir vous présenter nos missions à travers les écrans.

DÉCOUVREZ NOS ÉCOLES

Découvrez sans plus attendre le lieu de vie de vos petits protégés en visionnant les photos et vidéos de nos locaux (chenils, parcs de détente, terrain de démonstration, etc.).

PLACE AUX MISES EN SITUATION

Les plus petits comme les plus grands pourront se sensibiliser au handicap visuel grâce à des jeux en ligne immersifs : info/intox – la puce à l'oreille – dans tes yeux – flair play.

MON FUTUR CHIEN GUIDE

Une page totalement dédiée aux personnes non ou malvoyantes avec un contenu répondant aux questions les plus fréquentes des personnes déficientes visuelles mais aussi une page qui fournit des informations générales sur la remise d'un chien guide.

DEVENEZ UN INCOLLABLE DES CHIENS GUIDES

Avec les vidéos et podcasts présents sur la page médias, vous saurez tout sur le mouvement chiens guides !

De plus, une conférence virtuelle sera organisée afin de répondre à toutes vos interrogations sur l'éducation des chiens, les demandes de chiens guides, les remises, les familles d'accueil...

En bref, plusieurs semaines d'immersion et de découvertes vous attendent, vous, vos amis et votre famille, en ligne sur www.cestwouf.fr mais également sur nos réseaux sociaux.

NOS JOIES / NOS PEINES

Ils profitent désormais d'une retraite bien méritée :

▪ **EOL**, chien guide de Mathieu AUZOU

Ils ont rejoint le paradis des chiens guides :

▪ **GRIM**, chien guide de Andrée PATOT

LES DROITS D'UN CHIEN GUIDE !

Travailleur hors-pair et heureux de pouvoir aider son maître lors de ses déplacements, le chien guide est une grande aide pour les personnes en situation de déficience visuelle.



Toutefois, malgré un important travail de communication de la part de l'ensemble des associations défendant notre cause sur le territoire français ; il s'avère que la déficience visuelle, mais surtout les différentes solutions de déplacement, ne sont pas toujours encore bien connues du grand public. En effet, au-delà des personnes non ou malvoyantes directement concernées par le sujet, bien souvent, le grand public n'a pas connaissance des droits sous-jacents à l'utilisation d'une solution de déplacement tel que le chien guide. C'est pourquoi nous allons vous détailler au cours de cet article, la législation existante autour du chien guide d'aveugle.



Quels sont les droits fondamentaux des chiens guides d'aveugle ?

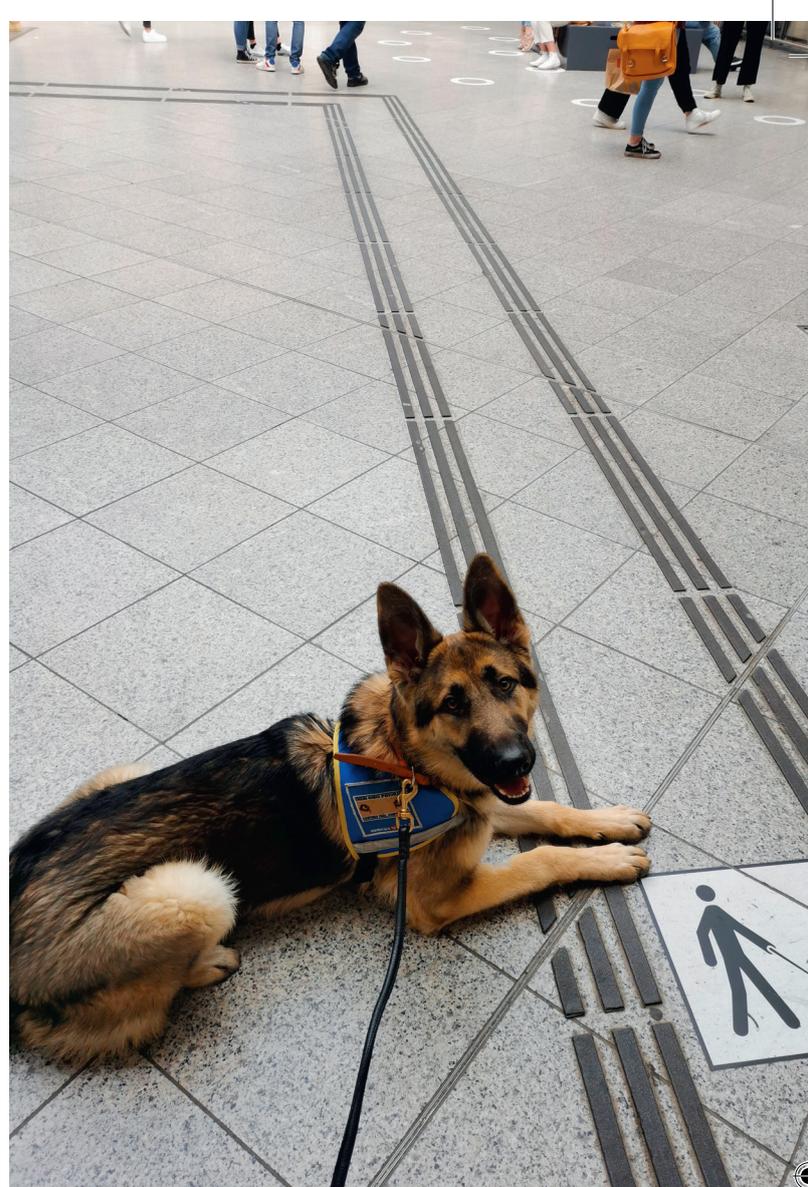
Comme nous avons pu le dire en introduction, les droits des chiens guides d'aveugles et des chiens d'assistances sont parfois méconnus du grand public ou alors confondus avec les autorisations et interdictions auxquelles font face les chiens de compagnie « normaux ». De ce fait, l'un des droits fondamentaux du chien guide d'aveugle l'autorisant à entrer dans n'importe quel lieu public est bien souvent oublié ou peu appliqué.

Les chiens guides (et aussi les chiens d'assistance) disposent d'un statut particulier appuyé par deux textes de loi : la Loi n°87-588 du 30 juillet 1987, article 88, portant diverses mesures d'ordre social ; et la Loi n°2005-102 du 11 février 2005, article 53, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Chacun de ces deux textes stipulant respectivement que « L'accès aux

LA BONNE QUESTION

transports, aux lieux ouverts au public, ainsi qu'à ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative est autorisé aux chiens guides d'aveugle et d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte « mobilité inclusion » portant les mentions « invalidité » et « priorité » mentionnée à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ou la personne chargée de leur éducation pendant toute leur période de formation. La présence du chien guide d'aveugle ou d'assistance aux côtés de la personne handicapée ne doit pas entraîner de facturation supplémentaire dans l'accès aux services et prestations auxquels celle-ci peut prétendre » mais aussi que « Art. L. 211-30. Du code rural - les chiens accompagnant les personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, moteur, sensoriel ou mental, et dont les propriétaires justifient de l'éducation de l'animal sont dispensés du port de la muselière dans les transports, les lieux publics, les locaux ouverts au public ainsi que ceux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative ».

Pour résumer, il est en d'autres termes interdit de refuser l'accès à un espace public à quiconque, y compris pendant son éducation, est accompagné d'un chien guide ou d'assistance sous prétexte que les chiens ne sont pas autorisés au sein de ce lieu ou bien que ce dernier ne porte pas de muselière. À ce titre, il est tout autant défendu de surfacturer l'accès à un lieu ou un service quelconque en raison de la présence d'un chien guide.



Quelles peuvent être les sanctions encourues en cas de non-respect de ces textes de lois ?

L'absence de respect de ces derniers est sanctionnable. Par conséquent, en cas de refus d'un chien guide et de non-respect de ses droits, quel qu'en soit le motif (crainte de l'animal ou encore la peur que ce dernier salisse), la personne à l'origine du non-respect de la loi est passible d'une amende allant de 150 à 450 euros. De plus, outre la verbalisation, il existe aussi pour certains corps de métiers une commission disciplinaire qui décidera de la sanction appliquée en cas de refus.

C'est pourquoi, accompagnés de votre soutien indéfectible, nous ne cessons de communiquer afin que les droits de nos compagnons et héros du quotidien de nombreux déficients visuels puissent être connus et respectés de tous.

Source : legifrance.gouv.fr

LES BÉNÉVOLES EN ACTION

Ils sont
de retour !

Depuis quelques semaines, nos élèves chiens guides en cours de pré-éducation, au côté de leur famille d'accueil, sont de retour dans nos écoles ! Les séances d'obéissance ont pu reprendre pour notre plus grand bonheur.

Organisées deux fois par mois au sein des centres, elles donnent rendez-vous aux familles d'accueil accompagnées de leur chiot. Les moniteurs constituent des groupes afin d'adapter les exercices selon l'âge de nos petits prodiges. L'objectif de ces séances est d'entraîner le chiot, via des exercices ludiques, à obéir sans être distrait par ses congénères. Le moniteur note la progression du chiot et apprécie son comportement face aux exercices demandés.



Une séance regroupe de nombreux exercices (marche au pied à différentes allures, les ordres "assis" et "couché", le demi-tour, le rappel, le croisement de congénère, l'Agility ...). Des séances à thème sont également organisées : les exercices sont transposés dans des environnements différents comme en ville où la difficulté augmente avec la foule, au marché avec toutes ses nouvelles odeurs etc.

Témoignage de Sébastien, famille d'accueil de Sakura « *La liberté retrouvée, il est enfin possible de participer à une séance d'éducation collective ! Au programme : marche en laisse dehors et dans les rayons de l'Intermarché, tenue de place, escalator, ascenseur ! L'occasion aussi de rencontrer d'autres familles d'accueil et de revoir Reeve et Prima que j'ai eu en famille d'accueil. C'était bien chouette, et les moniteurs toujours au top ! Merci aux Centres Paul Corteville pour ce moment bien sympa où l'on apprend ensemble !* »

NORMANDIE

Hervé DEHAIS, Président
Adresse : 11 résidence Buisson
27390 GUICHAINVILLE
Téléphone : 06 43 47 27 37
E-mail : antenne27-76@chien-guide.org

PAS-DE-CALAIS

Christine SULLIGER, vice-Présidente
Adresse : 933 rue de Wirwignes
62830 QUESTRECQUES
Téléphone : 06 31 70 97 83
E-mail : antenne62@chien-guide.org

Vous souhaitez organiser une action solidaire sur d'autres secteurs que la Normandie ou le Pas de Calais ? Vous pouvez nous contacter par mail sur vvangansbeke@chien-guide.org ou par téléphone au 03 20 68 59 62

CES PROCHAINS MOIS

Retrouvez les détails et l'ensemble de nos manifestations à venir sur notre site web :

www.chien-guide.org

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Et si votre legs permettait plus de rencontres entre aveugles et chiens guides ?

Tom et Moby son chien guide.

EN 2021, IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE !

Tous ensemble et dans toute la France, nos 11 écoles de chiens guides d'aveugles et notre Fédération mettent tout en œuvre pour éduquer des chiens guides et les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes.

Ne recevant aucune subvention les legs consentis à nos associations rendent possible ces rencontres qui redonnent mobilité et autonomie aux personnes handicapées visuelles dans leur vie quotidienne.



Toutes nos associations sont exonérées de droits de succession et utilisent ainsi l'intégralité des dons et legs pour leurs missions.

Pour obtenir des renseignements sur le legs, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou allez sur :

www.chienguideslegs.fr



Tous unis dans la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles.

Grâce à la générosité du public nous pouvons financer nos 5 missions :

- la formation des chiens guides,
- l'accompagnement des maîtres de chiens guides,
- le retour vers l'autonomie,
- la sensibilisation des publics,
- la formation des éducateurs.



• FONDATION FREDERIC GULLIANNI DES CHIENS GUIDES POUR LES ENFANTS AVEUGLES

Partout en France nous agissons au plus près des personnes déficientes visuelles au quotidien.

© Christophe Charizat

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE - LEGS - ASSURANCE VIE

Oui, je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs aux associations de chiens guides d'aveugles.

Je renvoie ce coupon complété à l'adresse suivante :

Association Chiens Guides d'Aveugles - Centres Paul Corteville
295 rue de Lille - 59223 RONCQ
N° Vert : 0800 147 852



MES COORDONNÉES : Mme M. MAG

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans des fichiers informatisés par la FFAC et les associations fédérées, ceci afin de pouvoir vous adresser votre reçu fiscal, vous rendre compte de l'utilisation de votre don, vous inviter à des événements, faire appel à votre générosité. Ces données, destinées à la FFAC et aux associations fédérées peuvent être transmises à des tiers mandatés pour réaliser l'impression et l'envoi d'appel à don. Votre adresse postale peut aussi faire l'objet d'un échange avec certains organismes dans le cadre d'une prospection. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case suivante Conformément à la loi « informatique et libertés ». Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation, ou de portabilité de vos données personnelles, en vous adressant à votre association. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la finalité précitée. Les Chiens Guides, attachent la plus grande importance à la protection de vos données personnelles et au respect de vos souhaits.